

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1280

présenté par
Mme Ménard

AVANT L'ARTICLE 35

À l'intitulé du chapitre IV du titre III, après le mot :

« émissions »,

insérer les mots :

« de gaz à effet de serre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.